

Élections Municipales de Verneuil-l'Étang



Jocelyn Brayet

Notre liste, d'une moyenne d'âge de 50 ans, ne manque ni d'expérience ni d'implication :

- 5 élus : Adjoint au maire, délégué(e)s ou conseiller(e)s.
- 6 président(e)s ou membres du bureau d'associations.
- 5 parents d'élèves.
- 13 bénévoles associatifs.

Il y a quelques semaines vous avez pu découvrir notre liste, nos priorités et les engagements de notre programme.

D'autres idées n'avaient pas encore été présentées. Aujourd'hui, nous mettons l'accent sur d'autres objectifs notamment de remettre du lien intergénérationnel dans notre village.

J. Brayet

Verneuil-l'Étang - L'Élan Collectif



Verneuilletanglelancollectif

Pour aller plus loin : www.verneuil-lelan-collectif.fr

**Notre programme complet
et informations diverses sur :
www.verneuil-lelan-collectif.fr**



Un collectif avec les jeunes et les anciens :

- Création d'un contrat jeune : participation de la municipalité au financement du permis de conduire, des études ou du BAFA en contrepartie d'un engagement dans un bureau associatif ou à destination des anciens :
 - Aide informatique, administrative, transition numérique (fibre, téléphonie...)
 - Aide dans la vie de tous les jours (portage de courses, tonte, ...)
- Révision de l'organisation du temps de cantine en y incluant les anciens qui le souhaitent.

Troisième âge :

- Repas des anciens : choix possible entre un repas ou un bon.
- Maintien de l'ensemble des prestations existantes à destination de nos anciens...

Scolaire et jeunesse :

- Remise en place d'un salon de l'orientation.
- Création d'une base de données pour mettre en relation les actifs du village intéressés et les jeunes en recherche de stages (troisième, seconde, alternance...).
- Végétalisation des cours de récréation.
- Maintien des tickets de manège, cadeaux de Noël...

Associations :

- Création d'une maison associative sociale sur le modèle de celle d'Ozouer-le-Voulgis avec qui nous avons déjà pris contact.
- Maintien de l'enveloppe budgétaire à destination des associations.

Finances :

- Aucune augmentation de l'impôt foncier sur la part communale.
- Recherche de subventions pour tout projet.

Transports :

- Parking de la gare : maintien des discussions avec les parties prenantes (SNCF, IDFM, le département...) et ouverture d'une discussion avec les municipalités voisines.
- Engagement d'une discussion avec le département pour prolonger la piste cyclable dans la rue de la gare.

Manifestations :

- Mise à disposition de la salle des fêtes pour l'organisation d'événements ludiques et culturels.

Et plus encore sur notre site !